



Número de Révision: 003.1

Date de sortie: 10/12/2009

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	266 Threadlocker High Strength	Numéro IDH:	232329
Utilisation du produit:	Etanchéification	numéro d'item	26773
Raison sociale:	Henkel Canada, Inc. 2225 Meadowpine Boulevard Mississauga, Ontario L5N 7P2	Région:	Canada
		Votre contact:	Téléphone: 905.814.6511 Téléphone d'urgence: 905.814.6511 Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

Etat physique:	Liquide	Classes WHMIS de danger:	D.2.B
Couleur:	Rouge, orange		
Odeur:	Doux		

MISE EN GARDE: PEUT ENTRAÎNER UNE RÉACTION ALLERGIQUE CUTANÉE. ENTRAÎNE UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DE LA PEAU ET DES YEUX.

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Peut irriter les voies respiratoires.
Contact avec la peau:	Entraîne une irritation de la peau. Peut causer une réaction allergique de la peau. Peut entraîner une irritation cutanée accompagnée d'une sensation gênante ou d'une éruption cutanée.
Contact avec les yeux:	Le contact avec les yeux entraînera une irritation.
Ingestion:	Peut être nocif si avalé.

Conditions existantes aggravées par une exposition: Troubles de la respiration, de la peau et de la vue.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	%
Silsesquioxanes, 3-[(2-méthyl-1-oxo-2-propényl)oxy]propyl Ph., polymers with silicic acid (H4SiO4) tetra-Et ester	193486-90-7	30 - 60
Résine de maléimide	3006-93-7	10 - 30
Méthacrylate hydroxyalkyle	27813-02-1	5 - 10
Silica, hydrofoob, amorf	68909-20-6	5 - 10
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediytle)	24448-20-2	1 - 5
Hydroperoxyde de cumène	80-15-9	1 - 5
Diméthacrylate de polyglycol	25852-47-5	1 - 5
Saccharin	81-07-2	1 - 5
1-Acétyle-2-phénylhydrazine	114-83-0	0.1 - 1

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Bougez à air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec la peau:	Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver à l'eau savonneuse. Laver les vêtements avant réutilisation. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer à grande eau, de préférence tiède pendant au moins 15 minutes, en gardant toujours les paupières ouvertes. Appeler un médecin.
Ingestion:	Ne pas faire vomir. Garder la personne calme. Appeler un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair:	> 93.3 °C (> 199.94 °F)
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Moyen d'extinction approprié:	Poudre sèche, mousse ou dioxyde de carbone.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Néant
Produit ou gaz issus de la combustion:	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. De formol. Vapeurs organiques irritantes.
Sensibilité aux chocs mécaniques:	Non disponible
Sensibilité aux décharges électrostatics:	Non disponible

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
Méthodes de nettoyage:	Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention.
Stockage:	Pour un entreposage sans risque, entreposer à des températures égales ou inférieures à 38 °C (100.4 °F) Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

Pour tout renseignement sur la durée de conservation du produit, communiquer avec le Canada Customer Service de Henkel au (905)814-6511.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Silsesquioxanes, 3-[(2-méthyl-1-oxo-2-propényl)oxy]propyl Ph, polymers with silicic acid (H4SiO4) tetra-Et ester	Rien	Rien	Rien	Rien
Résine de maléimide	Rien	Rien	Rien	Rien
Méthacrylate hydroxyalkyle	Rien	Rien	Rien	1 ppm TWA 3 ppm STEL
Silica, hydrofoob, amorf	10 mg/m3 TWA Poussière d'inhalable	6 mg/m3 TWA	Rien	Rien
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle)	Rien	Rien	Rien	Rien
Hydroperoxyde de cumène	Rien	Rien	1 ppm (6 mg/m3) TWA (PEAU)	Rien
Diméthacrylate de polyglycol	Rien	Rien	Rien	Rien
Saccharin	Rien	Rien	Rien	Rien
1-Acétyle-2-phénylhydrazine	Rien	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Aucune exigence spécifique notée relative à la ventilation n'a été signalée, mais une ventilation forcée pourrait toutefois être exigée si les concentrations dépassaient les limites d'exposition professionnelles.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

Protection des yeux:

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral.

Protection de la peau:

Gants de polychloroprène. Utiliser des gants et un vêtement de protection imperméables pour empêcher le contact avec la peau, si besoin est. Gants de butylcaoutchouc. Les gants en caoutchouc naturel.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Liquide
Couleur:	Rouge, orange
Odeur:	Doux
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non applicable
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	Non disponible
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Gravité spécial:	1.1937
Densité de vapeur:	Non disponible
Point d'éclair:	> 93.3 °C (> 199.94 °F)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité dans l'eau:	Légère
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	1.16 %; 11.08 g/l

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable
Réactions dangereuses:	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. De formol. Vapeurs organiques irritantes. Oxydes d'azote.
Produits incompatibles:	Des acides forts et des oxydants forts. Amines. Soufre Alcalis forts. Agents réducteurs. Peroxydes. Des composés azo.
Conditions à éviter:	Voir "Manipulation et Conservation" (Section 7) et "Incompatibilité" (Section 10).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale des produits:	LD50 (rat) > 10,000 mg/kg
Toxicité aiguë par voie cutanée des produits:	LD50 (lapins) > 5,000 mg/kg
Produits toxicologiquement synergiques:	Non disponible

Voyez ce qui suit concernant l'irritabilité du produit, la sensibilisation au produit, la cancérogénicité, la toxicité pour le système reproductif, la tératogénicité et la mutagénicité.

Substances dangereuses	NTP cancérogène	IARC cancérogène	OSHA cancérogène (Spécifiquement réglementé)	ACGIH Cancérigène
Silsesquioxanes, 3-[(2-méthyl-1-oxo-2-propényl)oxy]propyl Ph, polymers with silicic acid (H4SiO4) tetra-Et ester	Non	Non	Non	Non
Résine de maléimide	Non	Non	Non	Non
Méthacrylate hydroxyalkyle	Non	Non	Non	Non
Silica, hydrofoob, amorf	Non	Non	Non	Non
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle)	Non	Non	Non	Non
Hydroperoxyde de cumène	Non	Non	Non	Non
Diméthacrylate de polyglycol	Non	Non	Non	Non
Saccharin	Non	Non	Non	Non
1-Acétyle-2-phénylhydrazine	Non	Non	Non	Non

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effets sur la santé/Organes cibles
Silsesquioxanes, 3-[(2-méthyl-1-oxo-2-propényl)oxy]propyl Ph, polymers with silicic acid (H4SiO4) tetra-Et ester	Rien	Allergène, Irritant
Résine de maléimide	Rien	Aucun organe cible
Méthacrylate hydroxyalkyle	Rien	Irritant, Allergène
Silica, hydrofoob, amorf	Rien	Aucun organe cible
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle)	Rien	Irritant, Allergène
Hydroperoxyde de cumène	Rien	Allergène, Système nerveux central, Corrosif, Irritant, Mutagène
Diméthacrylate de polyglycol	Rien	Irritant, Allergène
Saccharin	Rien	Aucun organe cible
1-Acétyle-2-phénylhydrazine	Rien	Allergène, Sang, Reins, Mutagène, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les classifications de transport de cette section ne concernent que les emballages autres que le vrac (sauf indication contraire). La classification de transport peut être différente pour les emballages en vrac.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Contient une ou plusieurs composantes répertoriées dans la liste des matières non nationales (NDSL). Toutes les autres composantes sont répertoriés ou exemptes de la liste des matières nationales. Les composantes répertoriées dans la NDSL doivent être tracées par tous les importateurs Canadiens inscrits, tel qu'exigé par Environnement Canada. Elles peuvent être importées au Canada en quantités limitées. Le service des affaires réglementaires pourra fournir des renseignements additionnels.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Nouveau format drap de données de sécurité matériel.

E produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Préparé par: Kyra Kozak Woods, Manager Affaires Réglementaires

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.